



ROYAL SPA BASKET CLUB A.S.B.L.
Compte bancaire n° 068-0750860-10
<http://www.spabasket.be>

Spa, le 1 septembre 2016

Cotisation 2016-2017 – Equipes « Jeunes »

Chers Parents,

Comme chaque année, nous vous demandons de payer votre cotisation, celle-ci permettant de couvrir les frais auxquels le club doit faire face. (assurance, inscriptions, location des salles...)

Le montant de la cotisation est fixé à :

200 € pour les catégories pré-poussins – poussins et benjamins

225€ à partir des catégories pupilles

Passé le 15 octobre 2016, le membre non en ordre de cotisation ne sera plus admis à participer aux rencontres de son équipe. Tout membre non en ordre de cotisation à la fin du premier tour ne sera plus autorisé à poursuivre la saison en cours, et ce jusqu'à paiement complet du montant de la cotisation.¹

Afin de réduire le coût de cette cotisation, nous vous offrons 4 remises :

1. Tous les joueurs reçoivent 10 **cartes de soutien** d'une valeur de 2.50 €/carte que vous êtes libres de vendre ou non. (Soit **25€** à votre profit). **Vous recevrez vos cartes une fois la totalité de la cotisation payée.** Le tirage de la tombola se fera lors d'une manifestation du club, les résultats sont affichés dans le hall d'entrée et dans le journal « Vlan –Echos ».

2. Vous bénéficiez de **3 bons à valoir de 5 €** chacun ; ces bons seront valables lors des manifestations organisées par le **R Spa BC** tout au long de la saison (soirée repas sauf spaghettis)

Un bon par manifestation et par cotisation. ATTENTION : les bons ne sont pas distribués mais comptabilisés lors de l'inscription aux manifestations

3. De plus, la plupart des mutuelles remboursent **une partie** du prix de la cotisation. Demandez le formulaire à votre mutuelle et déposez-le dans le bureau de la réception du hall de la Fraineuse. (casier Monique Pironet)

4. Le 1^{er} enfant d'une même famille paiera **200 €** ou **225 €**

Réduction de 25€ par enfant d'une même famille. (suivant la catégorie de celui-ci)

A partir du 4^{ème} enfant, plus de cotisation

La cotisation doit être payée au plus tard le 15 octobre 2016, à l'aide du bulletin de versement ci-joint.

A tous, parents et joueurs, nous souhaitons une excellente saison.

Le Comité.

¹ En cas de difficulté financière, vous pouvez contacter M. Pironet afin de trouver un arrangement pour un paiement différé. Tous les paiements doivent être effectués avant la fin du 1^{er} tour.